

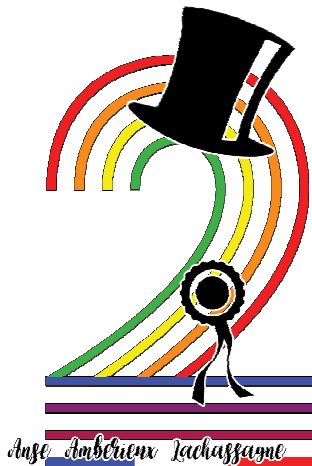
Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 310 – Février 2022

Report de la Fête des conscrits 2022



En accord avec la Municipalité de Anse, le bureau des Interclasses a décidé de reporter la fête 2022 des Conscrits de Anse, Ambérieux et Lachassagne au dimanche 18 septembre 2022.

La fête débutera comme d'habitude le vendredi précédent, soit le 16 septembre 2022. La remise des cocardes, d'habitude 15 jours avant la fête se fera exceptionnellement le samedi 10 septembre 2022.

Pour tout renseignement
Yann Crémy, Président de la 2
✉ classe2aal@gmail.com

Inscriptions des enfants né(e)s en 2019 et des nouveaux arrivants dans les écoles maternelles Paul-Cézanne et Ninon-Vallin pour la rentrée 2022 / 2023

Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre 2022 : il peut être inscrit à l'école maternelle dès la rentrée de septembre 2022.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations pour inscrire pour la première fois votre(s) enfant(s) dans une école maternelle publique de la commune.

Pièces à fournir pour l'inscription

✍ **Fiche d'inscription scolaire**, remplie : à télécharger sur le site de la Mairie.

✍ **Un justificatif de l'autorité parentale** : copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné).

✍ **Un justificatif de domicile** : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture EDF ou GDF, facture de téléphone fixe, compromis de vente après le délai de rétractation de 10 jours).

✍ **Si vous êtes hébergé(e) chez un tiers** : l'hébergeant doit fournir la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie de sa carte

d'identité et une attestation sur l'honneur (préciser qu'il vous héberge).

✍ **Un justificatif de vaccination** : copie de la page de vaccination obligatoire (DT polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite) du carnet de santé.

✍ Pièce facultative :

Demande de dérogation pour que l'enfant ne fréquente pas l'école l'après-midi : faire un courrier, et à fournir avant la rentrée à la direction de l'école d'affectation.

Le dossier complet doit être retourné en Mairie avant le **30 avril 2022**. Votre établissement d'affectation vous sera communiqué en mai 2022, et le certificat de pré-inscription sera disponible en Mairie à partir de cette même date.

Il sera de votre responsabilité de prendre rendez-vous avec la direction de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription de votre(s) enfant(s).

Renseignements et fiches d'inscription sur le site www.mairie-anse.fr

Nouvelle version de l'application Conseils aux voyageurs

Publié le 20 décembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



✈ Pour mieux aider les voyageurs à préparer leur déplacement à l'étranger dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, le ministère des Affaires étrangères propose une nouvelle version de l'application mobile «*Conseils aux voyageurs*» depuis le 16 décembre 2021. Plus facile d'utilisation et intuitive, elle fournit notamment des informations essentielles sur les conditions d'entrée et les mesures sanitaires relatives à l'épidémie de Covid-19 pour 191 pays.

✈ Dans le contexte d'une situation sanitaire très évolutive, bien préparer son déplacement à l'étranger est devenu absolument nécessaire.

✈ Pour mieux répondre aux besoins des Français qui voyagent à l'étranger, le ministère de l'Europe et des

Affaires étrangères modernise et simplifie l'application «*Conseils aux voyageurs*» lancée en 2012. Dans cette nouvelle version, l'utilisateur peut consulter les alertes de dernières minutes et peut accéder, comme sur le site internet, aux 191 fiches pays qui donnent des informations sur la situation du pays de destination.

✈ Ces informations qui ont valeur de conseils comprennent :

- des conseils sécuritaires (mentions écrites et cartes) ;
- les conditions d'entrée et séjour, des informations sanitaires (vaccins obligatoires, restrictions de circulation liées à la pandémie de Covid-19...) ;
- des informations utiles (usages et coutumes, législation locale, etc.).

✈ Ces informations sont actualisées en permanence par les équipes du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en lien avec les postes diplomatiques dans les pays.

L'application «*Conseils aux Voyageurs*» est disponible pour smartphones et tablettes (Android, IOS).

Stage BAFA BAFD pour devenir animateur dès 17 ans

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, diplôme permettant de postuler en accueils de loisirs pour travailler les mercredis ou les vacances. Comment me former pour animer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes.

A l'initiative de la Commission Jeunesse de la commune de Anse, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées organise un stage BAFA à Anse

- Formation générale du **16 au 23 avril 2022**
- Stage de « base » (1^{ère} session du diplôme)
- Ouvert dès 17 ans
- A Anse au « P'tit Ansolia » (locaux mis gracieusement à disposition par la Commune)
- Organisme de formation « IFAC »
- 270 € la semaine de 8 jours en externat (dont 4 jours de repas offerts par la communauté de communes)

✈ **Les jeunes intéressés par le stage devront :**

- s'enregistrer sur le site du gouvernement « jeunesse et sport » 📄 <https://jeunes.gouv.fr/BAFA-BAFD> afin d'obtenir un numéro d'inscription JS.
- remplir la fiche d'inscription en pièce jointe et l'envoyer directement à l'IFAC (les coordonnées d'envoi du dossier sont indiquées en haut à gauche de la fiche d'inscription).

✈ **Pour toute aide aux démarches d'inscription**, ils pourront contacter le service administratif de l'IFAC (en précisant qu'ils proviennent de la Com-Com : Réf. à rappeler : RO22142)

Mail 📧 bafa-centreest@dso.ifac.asso.fr /

☎ 03.85.42.58.52

- Renseignements et modalités d'inscriptions auprès de la coordinatrice « enfance jeunesse » (Béatrice Duclos) 📧 b.duclos@cc-pierresdorees.com

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

📄 Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 28 février à 19 h, salle du Conseil Municipal.

📄 Etat Civil : les chiffres 2021

Pour l'année 2021, la commune a compté
101 naissances
61 mariages et PACS
83 décès dont 46 en maisons de retraite

📄 Permanences bureaux de vote

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Il convient d'assurer des permanences de 3 créneaux dans les 5 bureaux de vote : 8 h / 12 h et 12 h / 15 h et 15 h / 18 h ou 19 h selon l'élection. Tout électeur majeur peut participer. La municipalité fait appel à des volontaires intéressés par cette expérience citoyenne. Merci de contacter la mairie par courriel contact@mairie-anse.fr ou téléphone...en précisant vos dimanches de disponibilités.

📄 Inscription liste électorale

Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales pour les Présidentielles jusqu'au vendredi 4 mars 2022. Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Recensement 2022 rappel

L'Enquête de recensement est en cours et se terminera le **19 février 2022**. Des dispositions particulières sont prises suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Le recensement, c'est simple : Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

11^e Forum 1^{er} emploi jeunesse samedi 5 mars à Ansolia

La commune de Anse organise son onzième forum 1^{er} emploi Jeunesse le samedi 5 mars de 9 h à 13 h à Ansolia (parking 778 avenue de l'Europe). Si vous êtes un commerce, une entreprise vous pouvez contacter l'Infothèque. Les objectifs de ce forum sont de mettre en relation les jeunes de la Commune avec des entreprises et des administrations, afin de leur permettre de trouver un premier emploi, un futur emploi, et de financer leurs projets d'avenir.
Infothèque ☎ 04.74.67.13.94.

Travail plage du Colombier

Si la situation sanitaire le permet la saison estivale de la plage se tiendra du samedi 4 juin au mercredi 31 août 2022.


La municipalité propose pour l'entretien de la plage des postes à destination des jeunes à partir de 17 ans.


Le dépôt des dossiers de candidature pourra se faire le samedi 5 mars lors du forum de l'emploi à Ansolia. Et à partir du 6 mars sur le site de la mairie par le biais du lien suivant: contact@mairie-anse.fr.


Le dossier comprendra obligatoirement un Curriculum Vitae ainsi qu'une lettre de motivation et pourra être déposé jusqu'au 3 avril 2022 en mairie.


Toutes les informations nécessaires sont sur le site de la mairie www.mairie-anse.fr.


La médiathèque Albert-Gardoni au mois de février

 Retrouvez pleins de nouveautés, nos sélections et tables thématiques. En février, mois de la Saint Valentin, parlons d'amour ! Le club BD MAG vous proposera également sa propre sélection !

 Vous pourrez aussi retrouver la robe « éphémère » Ninon Vallin. Un projet commun entre la médiathèque et l'école Ninon-Vallin. Une robe décorée de roses réalisées par les enfants de petites, moyennes et grandes sections, à l'image de la célèbre cantatrice. Un projet animé par l'équipe de la médiathèque qui s'est rendue à l'école avec fils et aiguilles cet automne 2021.

 Perlette raconte sera évidemment au rendez-vous le samedi 12 février à 10 h. Des histoires pour les petites oreilles à partir de 3 ans !

 La médiathèque sera ouverte durant les vacances de février. Dans le cadre du covid, vérifier les horaires d'accueil des usagers sur [mediatheque.mairie-anse.fr](https://www.mediatheque.mairie-anse.fr).

 Toutes les informations sur le site Internet [mediatheque.mairie-anse.fr](https://www.mediatheque.mairie-anse.fr) au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Complémentaire Santé Beaujolais Pierres Dorées

Pour un diagnostic personnalisé ou une offre de contrat adapté, Groupama propose de vous rencontrer sur Anse, sans engagement, ni aucune d'adhésion.

Des permanences sont possibles :

- le mercredi 9 février de 9 h à 12 h en Mairie

- le lundi 7 février de 15 h à 18 h à la maison des projets, Porte de Brigneux. Vous pouvez vous inscrire dès à présent en Mairie. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou à contacter directement l'agence Groupama de Villefranche-sur-Saône.

Travaux à La Poste de Anse

Des travaux de modernisation des équipements de la Poste de Anse. Ces travaux auront lieu le jeudi 24 février et nécessiteront la fermeture du bureau. Le bureau rouvrira le vendredi 25 février à son horaire habituel. Le jeudi 24 février, les clients pourront retrouver, l'ensemble des services au sein du bureau de Poste de Lozanne.

Avis entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension

Il est porté à la connaissance des Ansoises et Ansois que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension.

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de Anse à dater du 10/01/2022 jusqu'au 18/03/2022. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Lyonnais à l'entreprise : ONF agence Ain Loire Rhône

☎ 06.10.63.80.97. Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse :


https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf. En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR Lyonnais – 757 rue de Pré Mayeux 01120 La Boisse Thomas Prevot (☎ 06.61.31.20.00) 63 KV Saint Bernard - Villefranche Portée(s) : 12-11 63 KV Civrieux – Joux


2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) communique


A partir de mars, L'équipe de 2CEA vous accueillera de nouveau avec plaisir lors de ses expositions, conférences et événements culturels !


Nos cours et ateliers :

Deux nouveaux cours ouvriront en ce début 2022 :


 Cours d'art plastique pour enfants : mercredi 14 h 30 - 16 h 30 (pour le moment, le cours est complet, mais n'hésitez pas à nous contacter)


 Cours de peinture pour adultes, toutes techniques : vendredi 14 h 30 - 16 h 30.

 Si vous projetez un voyage en zone anglophone, venez pratiquer la conversation anglaise lors de notre cours du lundi de 18 h 30 à 19 h 45 !

 Renseignements et inscriptions ☎ 06.64.19.72.01 - ou 04.74.67.13.71 ✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

Collecte des ordures ménagères

 **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 1 - 8 - 15 et 22 février 2022 et les vendredis 4 - 11 - 18 et 25 février

 **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 7 et 21 février


et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 2 et 16 février


Médecins de garde


Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** - 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

 du lundi au vendredi de 20 h à minuit

 le samedi de 12 h à minuit


 le dimanche de 8 h à minuit


En dehors de ces horaires, appeler le 15.


Pharmaciens de garde

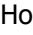
Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37


Infos jeunes

 **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) - CATP** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent - salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎


 **Centre de Planification et d'Education Familiale** - 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

 **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.


 **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50


 **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et

gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

 **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

Permanence en Mairie ou sur Anse

 **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

 **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90

 **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec ✉ amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Marcel BACONNET né le 15 novembre

Lou MAUPLLOT née le 23 décembre

Eglantine DHONDT née le 25 novembre

Décès

Roger Eugène Paul DUCRET décédé le 14 décembre à Arnas (75 ans)

Jeanne Georgette GIRARD ép. BUATOIS décédée le 19 décembre à Gleizé (92 ans)

Claudia Pierrette CHABERT ép. DIOCHON décédée le 22 décembre (100 ans)

Claude René Léon FABRE décédé le 24 décembre à Arnas (81 ans)

Madeleine Jeanne CHANVILLARD ép. PINATEL décédée le 25 décembre à Anse (90 ans)

Denis Pierre Michel SARGNON décédé le 26 décembre à Gleizé (68 ans)

Roger Jean BRUYAS décédé le 31 décembre à Anse (89 ans)

Odette GAGNEUR ép. LACHIZE décédée le 2 janvier à Gleizé (82 ans)

Marie-Louise DULAC ép. PERRELLE décédée le 3 janvier à Anse (96 ans)

Raymond Louis RUET décédé le 10 janvier à Anse (79 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3500 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 - Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite - Reproduction même partielle interdite